

# La Troisième Prépa Pro

## Pour qui ?

La 3e « prépa pro » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique.

## Comment intégrer ce dispositif ?

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une 3e « prépa-pro » doivent effectuer une demande auprès du chef d'établissement en fin de 4e. Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de 4e, une commission départementale statue sur chacune des candidatures.

## Les caractéristiques de ce dispositif

La classe de 3e « prépa-pro » cherche à créer, chez des élèves scolairement fragiles, une dynamique nouvelle leur permettant de mieux réussir leur classe de 3e en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes, tout en mûrissant un projet de formation par la découverte de métiers.

En plus des enseignements communs (français, mathématiques, langues...) et des enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires), les élèves suivent donc un **enseignement de complément de découverte professionnelle de 6 heures** leur permettant de découvrir différents métiers et voies de formation pour construire leur projet de poursuite d'études.

La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons : plusieurs champs professionnels sont abordés, que ce soit lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou bien lors de visites, séquences d'observation, voire des stages d'initiation réalisés en entreprise, administration ou association. Les milieux professionnels découverts relèvent d'au moins deux secteurs professionnels différents. La réflexion, puis le choix par l'élève des parcours de formation auxquels il aspire se construisent avec l'équipe pédagogique dans tous les moments de la formation. Les élèves de 3e « prépa-pro » présentent le diplôme national du brevet, dans la série de leur choix. Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.

## Dans quel établissement ?

Les classes « prépa-pro » sont préférentiellement ouvertes en lycées professionnels.

## Quelle poursuite d'études ?

La 3e « prépa-pro », en offrant une deuxième langue vivante comme dans toutes les classes de 3e, permet aux élèves de ne pas limiter leurs vœux d'orientation aux seules spécialités dans lesquelles la seconde langue vivante n'est pas exigée. Cette disposition assure également la réversibilité des parcours